

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

L'année qui s'achève restera longtemps dans nos mémoires avec ses deux périodes de confinement, difficiles à vivre pour la plupart d'entre nous avec l'isolement et l'arrêt de toute vie sociale. Cette épidémie de COVID 19 aura modifié nos habitudes et façons de vivre.

Les élections municipales ont quant même pu avoir lieu, je remercie les électeurs qui nous ont largement accordé leur confiance. J'apprécie l'engagement des quatre nouveaux conseillers municipaux qui ont accepté de nous rejoindre pour faire avancer nos projets communaux pour six ans. Merci de même à ceux qui ont décidé de se retirer de la vie communale et qui ont contribué à la réalisation de nombreux projets menés à bien pendant ce dernier mandat.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui se sont installés à St Bonnet .

Les travaux de la salle des fêtes sont terminés, dommage que la situation sanitaire ne permette pas de l'utiliser. Elle est néanmoins occupé par les enfants de l'école pour les repas de la cantine, avec un large espace, nécessaire à la distanciation physique.

Cette année nous avons remplacé notre tracteur. L'ancien avait quinze ans et donnait des signes de fatigue. Nous avons décidé de doter notre agent Dominique, d'un matériel performant, qui est le seul matériel roulant dont il dispose !

Nous avons pu finaliser l'achat des 33 hectares de parcelles boisées, dont je vous parlais l'an dernier, permettant ainsi de renforcer notre patrimoine forestier et du même coup, notre autonomie financière. Nous allons aussi, comme promis, travailler sur la communalisation des forêts sectionales.

Un important programme de travaux de voirie est prévu pour 2021 permettant de maintenir le bon état de nos chemins.

Dans notre programme pour les six années à venir, nous souhaitons avoir une réflexion autour des énergies renouvelables. Une opportunité s'est offerte à nous. Une société nous proposant de réaliser une étude de faisabilité d'implantation d'un parc éolien avec trois zones possibles sur notre territoire. Après analyse des potentiels, une seule zone sera choisie sur laquelle , un travail plus approfondi sera réalisé. Le Conseil a décidé d'autoriser cette étude. L'éolien sur une petite partie de notre commune, s'inscrit dans une démarche écologique en intégrant à long terme les objectifs du plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Roannais Agglomération, qui souhaite couvrir 50 % de la consommation énergétique du territoire avec des énergies renouvelables produites localement à l'horizon 2050. Je pense que, chacun où il se trouve et à son niveau, doit se préoccuper du réchauffement climatique et des conséquences désastreuses sur le climat. Nous le constatons même à St Bonnet, avec des sécheresses à répétition, des températures anormalement

élevées, une végétation agricole et forestière desséchée en période estivale et des tempêtes de plus en plus fréquentes.

L'aspect économique n'est pas à négliger non plus : le projet éolien permettra des rentrées fiscales pour la commune, la communauté d'agglomération, le Département et la Région. Il apportera aussi certains avantages économiques pour les habitants. Il est à noter que pour ce projet il n'y a aucun engagement financier de la part de la commune, ni au moment des études, ni au moment de la réalisation du projet.

Tout comme la forêt, le potentiel vent fait partie des atouts de notre territoire, essayons d'en profiter. Les dotations de l'Etat diminuent d'année en année, nous devons trouver des solutions pour continuer à faire vivre notre commune et garder une autonomie financière le permettant.

L'éolien n'est pas contradictoire avec le tourisme, qui reste essentiel sur notre territoire. Nous le constatons avec le parc éolien de St Nicolas des Biefs, voisin de notre commune, qui attire de nombreux visiteurs.

Cette année plusieurs changements ont eu lieu à l'école avec le départ en retraite de Roland. Je lui souhaite bon vent dans sa nouvelle vie et je le remercie pour son engagement dix-huit ans durant au service de nos élèves. Je souhaite la bienvenue à Catherine et Marjolaine qui aux côtés de Stéphanie, contribuent à l'apprentissage et l'éducation des enfants, leur assurant un bon départ dans la vie !

Afin de pérenniser le bâtiment école et toujours dans un souci d'économie d'énergie, nous allons réaliser des travaux d'isolation et de changement de mode de chauffage. Ils nous permettront des économies substantielles. Profitant ainsi des plans de relance économique de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'État qui vont rendre supportable cet investissement.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir Jessica qui assure l'élaboration des repas à la cantine, la garderie à l'école et l'entretien des bâtiments communaux, en remplacement d'Emilie en congé maternité.

Cette année 2020 a été bien difficile pour toutes nos associations, puisqu'aucune manifestation n'a pu avoir lieu. Nos anciens n'ont pu bénéficier de leur banquet annuel, le CCAS leur a donc offert cette année un colis.

Je remercie le personnel communal qui a su s'adapter aux nouvelles règles sanitaires, nous permettant de faire fonctionner quasi normalement l'école et le service cantine, ainsi que les services communaux.

Une grande reconnaissance aussi à notre équipe de bénévoles de la bibliothèque, qui malgré cette crise a pu procurer à leurs nombreux lecteurs, les livres indispensables pendant ces périodes de confinement.

J'espère que cette nouvelle année nous ramènera petit à petit à une vie normale, indispensable à l'épanouissement de chacun et j'aurai une pensée particulière pour tous ceux qui ont dû affronter cette maladie.

Nous ne pourrons pas organiser notre traditionnelle cérémonie des vœux mais je tiens au nom du Conseil Municipal, à vous souhaiter une excellente année 2021, pour vous et vos familles, pleine de bonheur et surtout de santé.